



F538001-Direction des déplacements et des aménagements urbains-
Réglementation information

DECISION DU MAIRE N° d.2024.073

Réaménagement de la Place Lyautey à Versailles. Demande de subvention de la ville auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1111-9, L.1111-10 et L.2122-22 alinéa 26 ;

Vu la délibération n° D.2020.05.18 du Conseil municipal de Versailles du 27 mai 2020 accordant au Maire les délégations prévues à cet article ;

Vu l'arrêté n° A2023.234 du 3 février 2023 donnant délégation de fonction et de signature aux élus pour la mandature 2020-2026 ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2022 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands et arrêtant le programme pluriannuel de mesures correspondant ;

Vu le budget de l'exercice en cours pour les imputations suivantes : chapitre 905 « Aménagement des territoires et habitat », article 90518 « Autres actions d'aménagement urbain », 1321 « Subvention non transférable Etat, Etablissements Nationaux », programme VOIAMUR « aménagements urbains », programme AAMUR155 « Aménagement Place Lyautey » ;

Les aménagements de la place Lyautey avec la création d'un jardin ont permis la déconnexion des eaux pluviales.

Les travaux de déconnexion des eaux pluviales de la place Lyautey ont porté sur l'aménagement des abords du jardin. Lesdits aménagements comprennent la pose de revêtements de teinte claire avec joints imperméables dans les zones à forte fréquentation piétonne. En outre, il a été procédé au nivellement des sols et à la suppression des bordures séparant les zones perméables et imperméables. L'ensemble de ces dispositions a pour objectif d'optimiser l'infiltration des eaux pluviales sur le site.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie aide les collectivités dans la gestion des eaux pluviales.

DECIDE :

- 1) de solliciter l'octroi d'une aide de l'Agence de l'eau Seine-Normandie au titre de l'opération de déconnexion des eaux pluviales dans le cadre de l'aménagement de la place Lyautey à Versailles avec la création d'un jardin, d'un montant total de 87 134 €, selon le tableau suivant :

Projets	Coût estimé HT des travaux de déconnexion des eaux pluviales	Subvention sollicitée Fonds de soutien	Taux de subvention (sur la base du montant HT)	Démarrage des travaux	Autres subventions reçues pour l'opération de la place Lyautey
Jardin place Lyautey	151 800 €	87 134 €	57,4 %	Octobre 2021	250 000 € (Région Ile de France- 100 ilots de fraîcheurs) 226 420 € (Etat- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) « Plan de Relance » 2021)
Total	151 800 €	87 134 €	/	/	/

- 2) de signer tout document s'y rapportant.

